2.

R1 – Ajouter un employé : le DRH doit être capable d’ajouter des employés sur base d’informations.

R2 – Préciser une fonction : le DRH doit avoir la possibilité de préciser la fonction d’un employé. Un employé ne pourra occuper qu’une seule fonction à la fois. Une fonction peut être occupée par plusieurs employés.

R3 – Lister les employés : le DRH doit pouvoir lister les différents employés enregistrés.

R4 – Trier sur nom : le DRH doit pouvoir trier la liste (voir R3) sur le nom.

R5 – Trier sur prénom : le DRH doit pouvoir trier la liste (voir R3) sur le prénom.

R6 – Trier sur date d’engagement : le DRH doit pouvoir trier la liste (voir R3) sur la date d’engagement.

R7 – Ajouter une évaluation : le DRH doit pouvoir ajouter une évaluation sur les différentes compétences de chaque employé (allant de 1 à 10).

R8 – Modifier une évaluation : le DRH doit pouvoir modifier une évaluation d’une compétence de chaque employé (allant de 1 à 10).

R9 – Afficher les employés par fonction : le DRH doit pouvoir sélectionner une fonction et afficher les employés occupant cette fonction.

R20 – Authentification : le DRH n’aura pas la possibilité/nécessité de s’authentifier pour utiliser l’application (il sera le seul à l’utiliser).

R21 – Date d’évaluation : la date d’évaluation ne devra pas être mémorisée.

R22 – Supprimer une évaluation : le DRH ne pourra pas supprimer une évaluation.

R23 – Modifier un employé : le DRH ne pourra pas modifier les informations d’un employé.

R24 – Supprimer un employé : le DRH ne pourra pas supprimer un employé.

R25 – Fonctions et compétences : le DRH ne pourra pas supprimer, modifier ou ajouter des fonctions et/ou des compétences à la base de données.

R26 – Rémunérations : les montants des rémunérations ne seront pas mémorisés.

10.

